

Jean-Pierre SERRA
Vice-Président
Président de la Commission Tourisme
Président du Comité Départemental du Tourisme
Président de la Fédération Nationale des CDT
Conseiller Municipal de 1977 à 2008
Maire de Roquebrune S/Argens de 1993 à 2001

Interventions du Conseil Général du Var sur la Commune de Roquebrune Sur Argens pour l'année 2006 (hors action sociale)

Plus de 2,6 millions d'€ sur la Commune (16,9 millions de FF)

dont :

- 677 000 € pour le financement des projets municipaux ;
- 185 000 € pour le Collège Cabasse ;
- 63 900 € d'aides aux associations, entreprises, particuliers et groupements ;
- 315 000 € d'interventions directes du Conseil Général ;

Et aussi, 1 350 000 € d'enveloppe pour les grands travaux routiers dans lesquels ne sont pas compris, les 5 millions d'€ qui concernent la réfection du Pont sur l'Argens (entre Roquebrune et Fréjus).

1. Aides directes accordées à la Commune : près de 677.000 € :

- **300.000 €** pour la construction d'une **Mairie d'Honneur** tranche 2006 (soit 14%) ;
- **60.000 €** pour l'aménagement de la **Plage de San Peire** ;
- **202.500 €** pour la construction de **vestiaires au stade Julien Cazelles** (30 %) ;
- **14.376 €** pour la restauration du **retable de la Passion** de l'Eglise (30 %) ;
- **35.850 €** pour **les Centres de Loisirs** ;
- **5.000 €** pour la **Base Nautique des Issambres** ;
- **7.623 €** pour la **mise en valeur des paysages** naturels et urbains
- **2.000 €** pour **des séjours pour les jeunes** « découverte culturelle en Bourgogne » et « séjour culturel en Avignon » ;
- **5.280 €** pour **les cantines scolaires** ; 500 € pour l'accompagnement à la scolarité de 145 jeunes élèves ; **8.512 €** au titre **des aides communales** ;
- **30.900 €** pour l'acquisition de **matériel nautique** ;
- **4.600 €** au Centre Communal d'Action Sociale pour **20 postes de télé-alarmes**.

2. Aides au Collège André Cabasse : plus de 185.000 €

- Plus de **80.000 €** pour le **fonctionnement**
- **26.267 €** de **subventions diverses** :
 - 1.093 € au titre du dispositif collèges au cinéma ; 8.676 € au titre des activités de pleine nature et des activités pédagogiques complémentaires ; 1.500 € au titre des investissements ; 6.098 € pour des aides d'urgence ; 6.000 € pour la viabilisation ; 3.000 € pour le transport vers les installations sportives.

3. Aides aux activités économiques et aux particuliers : plus 6.000 €

- A un jeune **viticulteur roquebrunois**, une subvention de **4.650 €** ;
- **Deux jeunes sambracitains**, ont pu obtenir un **prêt étudiant de 1.525 €**.

4. Aides aux Associations : 32.900 €

- **Sport** : « Roquebrune Sports » 2.200 € ; « Centre National de Ski Nautique » 1.000 € ; « Association Sportive Culture et Solidarité » , 1.500 € pour la Course du Lachens à la Mer et pour la Randonnée des Lucioles ; « La Boule Brune » 1.200 € ;
- **Culture** : « Ludimuse » aux Issambres, 800 € ; « En Plein Cœur » 500 € ; « Roquebrune Culture » , 1.000 € ;
- **Social** : « les P'tits Bouchons – Crèche des Issambres », 2.200 € ; « Les Veuves Civiles » 600 € ;
- **Animation et Economie** : « Les Médiévales » 12.000 € ; Office Municipal de Tourisme », 2.000 € pour le 5^{ème} Festival de BD ;
- **Autres** : « La Protection Animale Roquebrunoise » 800 € ;

5. Aides aux syndicats ou groupements : 25.000 €

Le Syndicat des Apiculteurs du Var : subvention de 25.000 € pour soutenir diverses manifestations, dont la Fête du Miel de Roquebrune sur Argens.

6. Interventions directes : plus de 315.000 € :

- Le Conseil Général a acquis au titre des **espaces naturels sensibles trois propriétés situées dans le périmètre de préemption du Rocher de Roquebrune** : une de 128.738 m² pour 22.000 €, une autre de 352.872 m² pour 74.103 € et une 3^{ème} de 52.045 m² pour 13.011 € ;
- **Des travaux** ont été réalisés sur les **routes départementales** (réfection des enrobés, caniveaux, etc ...) pour 30.000 € ; un garde-corps a été réparé pour 10.000 € et des travaux pour 45.000 € ont permis de sécuriser l'entrée Sud du Village, le long de la Chapelle St Pierre, grâce à l'aménagement de trottoirs et de parkings ;
- Le marché pour la réhabilitation du **sentier du Littoral** par le Département sur le quartier des Issambres a été attribué pour un montant de travaux se situant à hauteur de 120.000 € HT ;

Et aussi, plus de 1.350.000 € pour des travaux routiers programmés :

- **1 million d'€ pour le carrefour giratoire qui permettra de relier la RD7 de Roquebrune à Fréjus par le nouveau Pont de la Barque ;**
- **350.000 € pour la réalisation d'un carrefour tourne à gauche et d'un passage piétons, sur la RRD 559 (ex-RN 98) au lieu dit Le Saint Elme.**